

MOUVEMENT POP 2026

ACADEMIE : LYON

POSTE :

- **Intitulé** : conseiller (ère) principal (e) d'éducation
- **Code discipline** : E0030
- **Référence** : 010-006-E0030

Lieu d'exercice :

Numéro RNE : 0690010L

Nom établissement : LP Tony Garnier

Adresse postale : 235 boulevard Pinel 69676 BRON

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le Lycée Tony Garnier est un établissement polyvalent qui accueille actuellement 650 élèves, dont 35 apprentis, répartis dans des formations allant de la 3e au BTS. L'établissement inclut également un dispositif ULIS pour les élèves en situation de handicap et la MLDS pour les élèves allophones, assurant une intégration adaptée à chacun.

Les formations proposées incluent :

- **CAP Carreleur mosaïste**
- **CAP Constructeur de réseaux de canalisations de travaux publics** (2 ans, apprentissage)
- **CAP Maçon**
- **CAP Menuisier fabricant**
- **CAP Menuisier installateur**
- **CAP Monteur en installations sanitaires**
- **CAP Monteur en installations thermiques**
- **CAP Métiers du plâtre et de l'isolation**



- CAP Peintre applicateur de revêtements
- CAP Électricien
- TP Installateur en thermique et sanitaire
- Classe de 2de professionnelle métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Classe de 2de professionnelle métiers des transitions numérique et énergétique
- Classe de 2de professionnelle métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment
- Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- Bac pro Cybersécurité, informatique et réseaux, électronique
- Bac pro Géomètre
- Bac pro Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables
- Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Bac pro Technicien d'études du bâtiment option A : études et économie
- Bac pro Technicien d'études du bâtiment option B : assistant en architecture
- Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- BTS FED option C

L'internat accueille 60 élèves, répartis entre 30 filles et 30 garçons. Le lycée reçoit des élèves provenant de plus de 70 communes, dont 40 % viennent de Lyon 8e, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Saint-Priest et Bron. Ces territoires, souvent marqués par des défis socio-économiques, apportent des problématiques complexes, nécessitant une attention particulière.

Les défis majeurs de l'établissement

Au cours des dernières années, le Lycée Tony Garnier a observé une **augmentation des comportements liés au radicalisme** au sein de certains groupes d'élèves, ce qui a exacerbé les tensions et affecté le climat scolaire. La promotion des valeurs de la République et le respect de la laïcité sont devenus des enjeux essentiels pour garantir une cohabitation harmonieuse au sein de l'établissement. Cette situation, en plus des autres défis rencontrés, souligne l'importance de disposer d'une **CPE spécialisée en laïcité**, capable de sensibiliser et d'éduquer les élèves sur ces sujets cruciaux.

Les autres défis incluent :

- **Un taux d'absentéisme préoccupant** : Un nombre important d'élèves est régulièrement absent, augmentant les risques de décrochage scolaire et compliquant le suivi pédagogique.

- **Un climat scolaire tendu** : Les incivilités et les bagarres entre élèves sont devenues fréquentes, créant une atmosphère qui compromet le bon déroulement des enseignements.
- **Relations fragiles entre enseignants et direction** : Bien que des efforts aient été faits pour améliorer ces relations, des tensions subsistent, affectant la cohésion de l'équipe éducative. La Vie Scolaire, pourrait jouer un rôle clé dans l'apaisement du climat général.

Missions:

Face à ces défis, un(e) **CPE spécialisée en laïcité** et formée pour répondre à l'ensemble de ces enjeux est indispensable. Ses missions incluront :

1. **Prévention du décrochage scolaire** : La CPE suivra de manière individualisée les élèves à risque, en travaillant étroitement avec les enseignants, les familles et les autres acteurs éducatifs. Elle interviendra en amont pour prévenir les signes de désengagement scolaire.
2. **Lutte contre l'absentéisme** : Elle mettra en place des stratégies de lutte contre l'absentéisme chronique, incluant des rencontres régulières avec les familles et des plans de remobilisation personnalisés.
3. **Médiation et gestion des conflits** : En réponse à l'augmentation des incidents violents et des tensions entre élèves, la CPE sera chargée de gérer les conflits, notamment à travers des espaces de dialogue et des programmes de sensibilisation à la non-violence.
4. **Spécialisation en laïcité et prévention du radicalisme** : Compte tenu des récents signes de radicalisme, la CPE jouera un rôle crucial dans la promotion des valeurs de la République et de la laïcité. Elle interviendra pour prévenir toute forme de radicalisation, en sensibilisant les élèves et en mettant en place des actions éducatives autour des valeurs citoyennes.
5. **Suivi des élèves internes** : La CPE assurera également le suivi des 60 élèves internes pour garantir un environnement propice à leur épanouissement et à leur réussite scolaire, en collaboration avec l'équipe de vie scolaire.
6. **Encouragement à l'intégration et à la réussite** : La CPE organisera des ateliers et des projets favorisant l'intégration des nouveaux élèves, avec une attention particulière aux primo-arrivants et aux élèves allophones.
7. **Contribution institutionnelle** : être force de proposition, disposer de solides compétences rédactionnelles et participer à la réflexion collective de l'établissement.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature :

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.